

**VILLE**  
**DE**  
**MOULINS-LÈS-METZ**

**SEANCE DU VINGT-DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 22

Convoqués le :  
16/10/2024

**Etaient présents :** Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoint au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents :** Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

**Etaient excusés :** Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK.

**Absents ayant donné pouvoir :** Madame Claudie FUZEWSKI, Adjointe au Maire, ayant donné procuration à Monsieur Jean BAUCHEZ.

Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Adjoint au Maire, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT.

Madame Dominique LANCERON, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR.

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERRIN.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2024- 77- Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Maryse GLEMET

Il est rappelé au Conseil Municipal que le recrutement du personnel de la commune est assujéti à l'établissement du tableau des effectifs par l'assemblée délibérante.

Le tableau des effectifs peut évoluer en fonction de la volonté de création de nouveaux postes ou en fonction des dispositions relatives à l'avancement de grade, ou à la promotion interne.

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs de la commune,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE** la modification du tableau des effectifs de la façon suivante :

Dans le cadre de la création d'un poste d'assistant RH en emploi permanent ;

- Un poste d'adjoint administratif territorial contractuel à temps complet,
- Un poste de rédacteur territorial contractuel à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif territorial titulaire à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>er</sup> classe titulaire à temps complet,
- Un poste de rédacteur territorial titulaire à temps complet,
- Un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps complet,
- Un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe titulaire à temps complet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20241022-2024-77DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2024  
Notification : 25/10/2024

Dans le cadre de la réussite du concours de technicien territorial d'un agent de la collectivité, la création ;

- D'un poste de technicien territorial titulaire à temps complet,

Dans le cadre de la création d'un poste d'adjoint technique propreté urbaine et voiries en emploi permanent ;

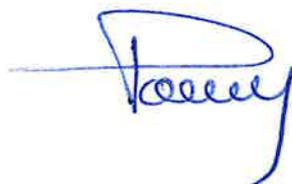
- Un poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet,
- Un poste d'adjoint technique territorial titulaire à temps complet,
- Un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps complet,
- Un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>er</sup> classe titulaire à temps complet,

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

**Approuvé à l'unanimité.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 22/10/2024

Le secrétaire de séance,



Le Maire,  
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.

Mise à jour du tableau des effectifs 22/10/2024

TABLEAU DES EFFECTIFS					
GRADES	Cat.	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
<b>TITULAIRES</b>					
<b>EMPLOI FONCTIONNEL</b>					
Directeur Général des Services d'une commune de 2000 à 10.000 habitants	A	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Attaché principal	A	2	1	0	1 poste non pourvu
Attaché	A	1	0	0	1 poste non pourvu
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	1	0	2 postes non pourvu
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	0	0	2 postes non pourvu
Rédacteur	B	2	0	0	2 postes non pourvu
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	C	4	1	0	3 postes non pourvus
Adjoint Administratif ppal 2ème cl	C	5	2	1	3 postes non pourvus 1 poste à 80%
Adjoint administratif	C	6	4	0	2 postes non pourvu
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Ingénieur Principal	A	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,57
Ingénieur	A	1	0	0	1 poste non pourvu
Technicien ppal de 1er cl	B	1	0		1 poste à 151,67/151,57
Technicien ppal 2ème cl	B	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,67
Technicien territorial	B	2	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Agent de maitrise	B	1	0	0	1 poste non pourvu
Adjoint Technique ppal 1ère cl	C	4	1	0	3 postes non pourvus
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	6	3	0	1 non pourvu (agent en détachement) 1 non pourvu (agent en disponibilité)
Adjoint technique	C	11	8	3	1 poste à 143,46/151,67 1 poste à 120,34/151,67 1 poste à 149,5/151,67
<b>SECTEUR SOCIAL</b>					
ATSEM ppal 1ère Classe	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
ATSEM ppal 2ème Classe	C	2	2	2	1 poste à 123,84/151,67 1 poste à 129/151,67 (agent en disponibilité)
<b>SECTEUR ANIMATION</b>					
Animateur ppal 2ème cl	B	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Animateur	B	1	1		1 poste à 151,67/151,67
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint d'animation	C	5	3	2	1 poste non pourvu (agent en disponibilité) 1 poste à 78/151,67 1 poste à 94,91/151,67
<b>SECTEUR POLICE</b>					
Chef de service police municipale ppl 1ère classe	B	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Brigadier – Chef Principal	C	1	1	0	1 poste à 151,67/151,67
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>69</b>	<b>35</b>	<b>8</b>	

CONTRACTUELS					
GRADES	Cat	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Attaché Principal	A	2	1	0	1 postes à 151,67/151,67
Attaché	A	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Rédacteur	B	5	2	1	1 postes à 151,67/151,67 1 poste à 24/151,67 (accroissement temporaire)
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	C	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint Administratif ppal 2ème classe	C	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint Administratif	C	4	2	0	2 postes à 151,67/151,67 1 poste à 151,67/151,67 (accroissement temporaire)
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Ingénieur	B	1	0	0	
Technicien	B	1	0	0	
Agent de maitrise	B	1	0	0	1 poste à 151,67/151,67
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	2	1	0	1 poste à 151,67/151,67 en CDI
Adjoint technique	C	26	5	5	1 CDI à 117,18/151,67 1 CDI à 134/151,67 <b>1 poste à 149,50/151,67 en emploi permanent,</b> 1 poste à 143,40/151,67 en emploi permanent, 1 poste à 127,52/151,67 en emploi permanent 1 poste à 97,22/151,67 en emploi permanent, 1 poste à 44,07/151,67 en emploi permanent 1 poste à 70,12/151,67 en emploi permanent, <b>1 poste à 38,22/151,67 en emploi permanent,</b> 1 poste à 66,96/151,57 en accroissement temporaire d'activité 1 poste à 64,20/151,67 en accroissement temporaire d'activité, 20 postes non pourvus (accroissements temporaires/saisonniers pour les estivales)
<b>SECTEUR ANIMATION</b>					
Animateur	B	2	0	0	2 postes non pourvus
Adjoint d'animation	C	16	7	6	<b>1 poste à 127,52/151,67 en emploi permanent</b> 1 poste à 151,67/151,67 en emploi permanent <b>1 poste à 146,10/151,67 en emploi permanent</b> <b>1 poste à 78,57/151,67 en emploi permanent</b> <b>1 poste à 32,23/151,67 en emploi permanent</b> 1 poste à 116,38/151,67 en accroissement temporaire, 1 poste à 75,72/151,67 en accroissement temporaire d'activité, 1 poste à 52,96/151,67 en accroissement temporaire <b>8 non pourvus (accroissement temporaires/saisonniers pour les estivales)</b>
<b>SECTEUR SOCIAL</b>					
ATSEM ppal 2ème Classe	C	2	1	1	1 poste à 139,5/151,67 (accroissement temporaire) non pourvu <b>1 poste à 141,52/151,67 (remplacement d'un agent en disponibilité)</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>68</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>137</b>	<b>55</b>	<b>21</b>	
<b>AUTRES (contrats de droit privé)</b>					
Apprenti		1	0		